



**Marisol TOURAINE crée l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) pour renforcer la démocratie sanitaire et la participation des usagers du système de santé**

**Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, annonce la création de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS). Une centaine d'associations agréées au niveau national se sont réunies hier en assemblée constituante après plusieurs mois de travaux menés par les acteurs associatifs, sous la présidence d'Edouard COUTY.**

Comme prévu par la loi de modernisation de notre système de santé, l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) doit permettre de mieux coordonner et d'organiser la représentation des usagers. L'Union rendra notamment des avis aux pouvoirs publics sur les politiques de santé. Elle animera un réseau associatif sur l'ensemble du territoire et pourra également agir en justice pour défendre ses intérêts et ceux des citoyens. Elle formera, par ailleurs, les représentants des usagers du système de santé.

Afin de pleinement animer la démocratie sanitaire en région, des délégations territoriales de l'UNAASS seront progressivement créées. Elles réuniront les représentants des associations agréées au niveau national et régional. Ces délégations travailleront notamment avec les Agences régionales de santé (ARS) et animeront le tissu régional associatif.

Comme prévu par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2017, l'UNAASS recevra notamment des financements du fonds national pour la démocratie sanitaire. Les membres de son Conseil d'administration, de son bureau et son président seront désignés d'ici la fin du mois de mai 2017.

*«Garantir l'expression et la participation des usagers du système de santé sur l'ensemble du territoire est un véritable enjeu de santé publique et une priorité pour ce Gouvernement. C'est pourquoi la loi de modernisation de notre système de santé consacre la place des usagers dans la construction de nos politiques publiques. L'UNAASS permettra aux associations d'exister à parité avec les autres parties prenantes de la démocratie sanitaire. C'est une*

Écrit par Ministère de la santé

Mercredi, 22 Mars 2017 21:51 - Mis à jour Mercredi, 22 Mars 2017 22:21

---

*avancée décisive*» a déclaré Marisol TOURAINE